



La Commission Sportive

Nos Réf. : ST - DM L N°077

Lyon, le 02 mai 2024

**Destinataires : Gsas, Membres du
Comité Directeur, Comités
Départementaux, Techniciens,
Secrétaires Ligue**

**COMMISSION RÉGIONALE S2ORTIVE
Compte Rendu N° 3
Réunion en visio à 9h le 30 avril 2024**

En instance d'adoption

Présents

Messieurs	Daniel Maisonnial	Président CRS
	Richard Smouts	Membre CRS
	Bernard Thivillier	Membre CRS
	Gilles Wojciechowski	Membre CRS
Madame	Sandrine Lurol	Membre CRS
Invitée :	Céline Desmoulins	CD38 / Apprieu
Absent :	François De Tschudy	Membre CRS
Assiste :	Sylvie Thivillier	Secrétaire Laravb

1. Compétitions jeunes

➤ Bilan Coupe de France 2024

- 10 équipes en finales nationales sur 174 engagées : Seyssins et Case M21F, Riom en M18F, Villefranche et Asul (en tant qu'organisateur) en M18M, VBall et Villefranche (en tant qu'organisateur) en M15 F, Vball et Fontaine en M13 M et Villefranche en M13F.
- Bilan très satisfaisant car le nombre de qualifiés à doubler par rapport à l'an passé. Espérons des podiums !

➤ Coupes régionales Jeunes

- Participation en hausse en CDF M18 et par conséquent en coupes régionales, 2 poules Elite géographiques et 1 poule Honneur en féminines et 1 Elite et 1 Honneur en masculins.
- Pas de poules Honneur dans les autres catégories faute d'effectifs.
- Toutes les finales Elite se feront à 9 participants, médailles et t-shirts pour le podium. Pas toujours simple de trouver des organisateurs.

- Quelques indisponibilités de gymnase, un petit nombre de forfaits avec application depuis l'an passé du système de reversement des amendes aux deux autres équipes du plateau adopté en AG (tarifs et amendes). Courrier de Caluire qui n'est pas d'accord avec le taux kilométrique.
- Les finales Honneur M15 4x4 et les finales régionales M11 se feront dans le CD42.
- A la date butoir du 30 avril, il n'y a pas de volontaires pour recevoir les finales Honneur M13 3x3, forme de jeu non fédérale et très peu mise en place par les CD.
A l'unanimité la CRS décide l'annulation de ces finales. A discuter en ETR pour les saisons suivantes.
- Pas de modifications envisagées pour la saison 24/25. Il faudra veiller à la cohérence des calendriers surtout avec les tours de CDF placés pendant nos vacances scolaires.

2. Compétitions Seniors

➤ Calendrier

- Toujours les problèmes du début de la saison, des vacances scolaires, du WE de Pâques quand il n'est pas dans les vacances et des doublons avec CDF. A travailler pour la saison 24/25.

➤ Pré-national

- Féminines : 1^{er} Vball 1 2^{ème} Echirrolles > N3 3^{ème} Seyssins 2 4^{ème} St Martin d'Hères
1 descente (Chambéry) et 1 autre possible (VBVB) > 2 ou 3 repêchées
- Masculins : 1^{er} Clermont 2^{ème} Caluire > N3 3^{ème} Seyssins 1 4^{ème} Meyzieu 1
A priori pas de descente (forfaits de Mende) de N3 + 1 exempt > 5 repêchés
- Pas de souci avec les DAF.

➤ Régional

- Féminines : 1^{er} Montélimar 2^{ème} Case > Prénat 3^{ème} Marges
- Masculins : 1^{er} PESD 2^{ème} Aubenas > Prénat 3^{ème} Voiron 4^{ème} Villette
- Pas de souci avec les DAF.
- Un courrier va partir pour demander aux CD leurs équipes proposées à la montée en régional.

➤ Statuts et règlements

- De très nombreux dossiers transmis à cette commission par la CRS :
 - ✚ Absence de certificat de sur classement
 - ✚ Présence de plusieurs joueurs étrangers sur la FDME.
 - ✚ DHO suspendue
 - ✚ Absence de licences encadrement.
- A noter que la FFVolley a reconnu deux erreurs de traitements des virements ce qui a annulé en appel les sanctions des clubs.
- 3 infractions sur la qualification de joueurs ou d'entraîneurs ont été relevées sur les finales et barrages du 27/04 (titre pour VBall en PNF et barrage pour Meylan en PNM et Pays Viennois en RM). Les clubs ont 7 jours pour faire appel.

- Céline Desmoulins souligne le fait que certains clubs dépassent le quota de 2 jeunes autorisés à faire 2 matchs en senior le même WE. Sylvie Thivillier précise qu'elle le vérifie mais il peut y avoir des oublis car le logiciel de la FFVolley n'est pas programmé pour cela. Il faudrait d'ailleurs le demander à l'informaticien fédéral. Si le 2^{ème} match est départemental, c'est aux CD de procéder aux vérifications et à appliquer le règlement.
- Obligations d'arbitrage
 - Bilan 23/24 en cours.
 - Rappel équipes sanctionnées sur 22/23 : GVUC (PNF), GVUC (PNM), Annecy (PNM), Montélimar (RF), VBALL (RF), St-Egrève, Le Puy (RM) et La Tour du Pin (RF) ne sont plus dans nos championnats.
- Les RPE
 - A partir de cette saison, ils ont remplacé le BRI après validation par le CODIR.
 - Si les TQCR (montées supplémentaires et ou repêchables) sont adoptés, il faudra prévoir certaines dispositions, notamment, pour les équipes départementales : type de licence, date de qualification, inscription sur 3 feuilles de matchs de leurs compétitions respectives.....indemnités d'arbitrage) de même que la composition des poules.

3 Vœux pour l'AG de juin 2024

- Doublon championnat /1^{er} tour CDF M13 M18 et M21
 - La CRS préconise pour cette journée de fixer tous les matchs de championnat le samedi afin de libérer les jeunes et les gymnases pour les CDF. En cas de maintien le dimanche, la CRS inversera l'ordre des matchs si l'équipe qui devait se déplacer, estime de pas pouvoir se présenter avec ses jeunes joueurs.
- Montées / descentes en Régional
 - 4 descentes (9^{èmes} et 10^{èmes}) pour 4 montées automatiques (champions départementaux les 4 premiers CD dans le classement au nombre de licenciés senior, M21 et M18 dans chaque genre).
 - 1 ou 2 TQ pour attribuer les places de repêchables avec les deux 8^{èmes}, les 1^{ers} des CD non promus automatiquement et les 2^{èmes} des 4 premiers CD du classement.
- Participation du Pôle masculin au championnat PN
 - Rappels :
 - 🏳️ En 22/23, le Pôle a participé aux matchs aller en tant qu'11^{ème} équipe dans une des deux poules et ensuite a disputé des matchs amicaux contre des équipes de National.
 - 🏳️ En 23/24, le Pôle a participé aux matchs aller en tant qu'10^{ème} équipe dans une des deux poules et ensuite a disputé des matchs amicaux contre des équipes de National.

- Propositions de la CRS
 1. Participation du Pôle en tant que 11^{ème} équipe à TOUS les matchs, les résultats étant pris en compte dans le classement.
 2. Participation du Pôle en tant que 11^{ème} équipe aux MATCHS ALLER uniquement et les résultats ne sont pas pris en compte dans le classement.
 3. Le Pôle dispute des amicaux contre des équipes de PN dans la 1^{ère} partie de la saison puis contre des équipes de National dans la 2^{ème}.

**Le Président de la C.R.S.
Daniel Maisonnial**